

عن جابر بن عبد الله رضي الله عنهما قال: «أَهْلَ النَّبِيِّ صَلَّى
الله عليه وسلم وأصحابه بالحج، وليس مع أحد منهم هَدْيٌ غير
النبي صلى الله عليه وسلم وطلحة، وقدم علي رضي الله عنه
من اليمن. فقال: أَهَلَّتْ بِمَا أَهَلَ بِهِ النَّبِيُّ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ
فأمر النبي صلى الله عليه وسلم أصحابه: أن يجعلوها عمرة،
فيطوفوا ثم يَقْصِرُوا وَيَحِلُّوا، إلا من كان معه الهدْي، فقالوا:
ننطلق إلى مِنَى وَذَكَرُ أَحَدِنَا يَقْطُرُ؟
فبلغ ذلك النبي - صلى الله عليه وسلم - فقال: لَوْ اسْتَقْبَلْتُ مِنْ
أَمْرِي مَا اسْتَدْبَرْتُ ، مَا أَهْدَيْتُ ، وَلَوْلَا أَنْ مَعِيَ الْهَدْيُ
لَأَهَلَّتْ.

وحاضت عائشة. فَنَسَكْتُ الْمَنَاسِكَ كُلَّهَا، غَيْرَ أَنَّهَا لَمْ تَطْفُ

بالبیت. فلما طَهَّرَتْ وطافت بالبیت قالت: يا رسول الله،
تَتَطَلَّقُونَ بحج وعمره، وأنطلق بحج؟ فأمر عبد الرحمن بن أبي
بكر: أن يخرج معها إلى التَّعِيمِ ، فاعتمرت بعد الحج».



Jâbir ibn 'Abdillâh (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) et ses Compagnons s'engagèrent dans le Pèlerinage , et aucun d'entre eux n'avait d'offrande avec lui à l'exception du Prophète (sur lui la paix et le salut) et de Ṭalhah. 'Ali (qu'Allah l'agrée), revenant du Yémen, dit : "Je m'engage dans le même rite que le Prophète (sur lui la paix et le salut). " Le Prophète (sur lui la paix et le salut) ordonna alors à ses Compagnons d'en faire une 'Umrah, de sorte à ce qu'ils fassent la circumambulation, se coupent les cheveux et se désacralisent, sauf pour ceux qui avaient des offrandes avec eux. Ils dirent : «



Irons-nous à Minâ, le pénis encore gouttant !? »
Quand cela parvint au Prophète (sur lui la paix et le salut), il dit : « Si c'était à refaire, je n'aurais pas amené d'offrande et si je n'avais pas d'offrande avec moi, je me serais désacralisé. Par ailleurs, 'Â'ishah (qu'Allah l'agrée) eut ses règles. Elle accomplit tous les rites sauf la circumambulation autour de la Ka'bah et le Sa'î. Une fois purifiée et après avoir accompli la circumambulation autour de la Ka'bah, elle dit : « Ô, Messenger d'Allah ! Vous repartez avec un Pèlerinage et une 'Umrah, alors que moi, je ne repars qu'avec un Pèlerinage ? » Il ordonna alors à 'Abdurahmân, le fils d'Abu Bakr, de sortir avec elle jusqu'à « At-Tan'im ». Ainsi, elle fit la 'Umrah après le Pèlerinage.

Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim

Jugement : Authentique